

Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna**LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER LE 12 JUIN PROCHAIN**

Québec, le 29 mai 2006 – La deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna par TransCanada Pipelines Limited et Petro-Canada* aura lieu **le lundi 12 juin 2006 à 19 heures à la salle paroissiale de Cacouna, située au 425, rue de l'Église, 2^e étage à Cacouna**. Cette deuxième partie est consacrée exclusivement à l'opinion du public et à l'audition des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission.

La commission du BAPE est composée de M. Michel Germain, président et de M. John Haemmerli, commissaire. M. Jean-Thomas Bernard se joint à la commission du BAPE pour former la commission d'examen conjoint.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce dernier est disponible dans les centres de consultation ainsi qu'en version électronique dans le site Internet du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer ».

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Monique Gélinas, de son intention, dans la mesure du possible, deux semaines avant la deuxième partie de l'audience, en composant le 418 643-7447 poste 423 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 8 juin 2006**, au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, **à l'attention de M^{me} Monique Gélinas**.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à cacouna@bape.gouv.qc.ca. Les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale Françoise-Bédard, 67, rue du Rocher, Rivière-du-Loup ;
- Bureau municipal de Cacouna, 415, rue Saint-Georges, Cacouna ;
- Biblio-Cacouna, 420, rue du Couvent, Cacouna ;
- Centre administratif municipal de la municipalité de l'Isle-Verte, 141, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE concernant le projet au www.bape.gouv.qc.ca, ainsi que le Registre canadien d'évaluation environnementale qui contient l'information relative à la commission d'examen conjoint au www.acee-ceaa.gc.ca.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport de la commission.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Monique Gélinas au 418 643-7447 poste 423 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : cacouna@bape.gouv.qc.ca.